

# ACTIVITÉS SPORTIVES



## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Lundi 25 Septembre 2023

**Présents** : M. GILLES (Président), Mme NICOLAS, M. RANC

**Excusé** : Mme GUEGAN

### SECTEUR CHAMPIONNAT

#### D1 :

Le match N° 26501360 : MONTEUX O. / MONTFAVET SC du 29/10 se jouera à 16h.

#### D2 :

Le match N° 26501652 : MONTEUX O. / LES ANGLÉS du 29/10 se jouera à 14h.

Le match N° 26501509 : VAL DURANCE / CHATEAURENARD FA du 08/10 se jouera à 15h00

Les matchs suivants : FC ORANGE / VENTOUX SUD du 05/11

FC ORANGE / CHATEAURENARD du 26/11

FC ORANGE / GORDES du 10/12

Devront se jouer sur terrain neutre (discipline)

Le match N° 26501508 : MJCV BOLLENE / MONTFAVET SC non joué le 24/09 devra se jouer le 01/10 à 15h00.

#### D3 :

Le match N° 26501825 : MONTEUX O / FCEA du 29/10 se jouera à 12h00.

Le match N° 26501836 : MONTEUX O / MALAUCENE du 12/11 aura lieu à 17h00 au stade Saint Hilaire.



## D4 :

**L'AS PIOLENC** engage une équipe 3 Poule B grille 10.

Le match **N° 26504195 : AS PIOLENC / LES VALAYANS** du 10/09 devra se jouer le 01/10 à 15h00.

Le match **N° 26504198 : BEDARRIDES AS / AS PIOLENC** devra se jouer le 15/10 à 15h00.

**FC BONNIEUX** déclare Forfait général en Poule F.

Le match **N° 26504202 : BOLLENE FOOT / MONDRAGON 2** non joué le 24/09 se jouera le samedi 30/09 à 17h.

Le match **N° 26539232 : MJC V BOLLENE 2 / AUTRE PROVENCE 3** non joué le 24/09 se jouera le 01/10 à 13h00.

## SECTEUR COUPE

En réponse à **MONTEUX O.** le nécessaire a déjà été fait. Le règlement prévoit que les réserves de Ligue et de D1 opérant en D2 jouent la Coupe ULYSSE FABRE., donc acté.

### Coupe Grand Vaucluse :

Ci-joint le 2<sup>ème</sup> Tour de la Coupe Grand Vaucluse à jouer le 01/10 à 15h00.

Exempt : TRAVAILLAN

ISLE BC 1 / CAMARET AS 1  
CALAVON FC 1 / CAVAILLON ARC 1  
DENTELLES FC 1 / GRAVESON ENT 1  
AUREILLE FC 1 / AVIGNON US 1  
CHEVAL BLANC FC 1 / MONTFAVET SC 1  
LES VIGNERES FC 1 / SP. COURTHEZON JONQUI 1  
F.C. VILLENEUVE 1 / PERTUIS USR 1  
FC ALPILLES 1 / CHATEAURENARD FA 1  
GORDIENNE ESPERANCE 1 / AV.S. VIOLESIEN 1  
ETOILE D'AUBUNE 1 / COMETE S. SARRIANS 1  
VELLERON SO 1 / AUTRE PROVENCE U.S 1  
GADAGNE SC 1 / ESPE. SORGUAISE 1  
MONDRAGON SC 1 / MONTEUX O. 1  
ST DIDIER ESP PERNOI 1 / VAL DURANCE FA 1  
ST.O.C. VILLELAURE 1 / MORIERES ACS 1  
U. S. THOROISE 1 / CAUMONT F.C 1  
U.S. GRES ORANGE 1 / AS LES VALAYANS 1  
PLAN D'ORGON 1 / BARBENTANE O. 1  
U.S BARTHELASSE 1 / STADE CABANNAIS 1  
VENTOUX SUD FC M/B 1 / PROVENCE R.C 1

### Coupe Roumagoux :

Le premier tour se jouera le 15/10 avec un tirage le 09/10